

Municipales à Romilly

PRÉSENCE ASSURÉE DE QUATRE LISTES

Les municipales à Romilly-sur-Seine seront sous un format inédit puisqu'au moins 4 listes, peut-être 5 seront en lice. La Dépêche de l'Aube vous détaille tout cela.

PAR JOË TRICHÉ

Le maire sortant annonce sa candidature

L'annonce de la candidature d'Éric Vuillemin n'aura pas été une véritable surprise tant son ambition d'un 4e mandat est grande. Après être passé chez Les Républicains il se déclare désormais divers-droite. Une étiquette qu'il aura pleinement assumée pendant les 18 ans passés à la direction de la ville avec :

- La casse des services publics municipaux
 - Le non remplacement des départs à la retraite des agents communaux affaiblissant le service rendu à la population
 - La signature du contrat de 12 ans avec Véolia
 - Le montage avec le promoteur privé du dossier du multiplex à qui il a promis la fermeture de l'activité cinéma à l'Éden
- Et bien d'autres choses encore...

Les électrices et électeurs de gauche progressistes et républicains n'oublieront pas non plus son parrainage donné à Éric Zemmour, condamné à plusieurs reprises pour incitation à la haine raciale, pour la présidentielle de 2022.

La droite divisée

Mais cette fois, il ne sera pas seul à droite : Adam Da Mota, élu en 2020 sur la liste d'Éric Vuillemin, a décidé de présenter sa propre liste.

À ses côtés on retrouve cinq élus et anciens élus de l'actuelle majorité de droite ainsi qu'une ancienne maire adjointe de Brienne-le-Château dont le maire était Nicolas Dhucq très proche de l'extrême droite. Parmi les cinq élus figurent Jacques Beaujean ancien 1er adjoint négociateur du contrat de douze ans du contrat en faveur de Véolia et Gilles Mathieu qui a voté la vente du terrain au promoteur privé pour y accueillir le multiplex. On peut également ajouter la présence d'un fervent militant contre la loi pour le mariage pour tous. Une liste dont l'ancrage à droite est bien marqué malgré les efforts déployés pour s'en démarquer en prônant le «*en même temps*» de Macron, ni droite, ni gauche. On voit ce que cela a amené.

Du côté du RN pas de surprise avec l'annonce de la candidature de la députée Angélique Ranc traduisant une réelle ambition sur Romilly. Il y a quelques semaines dans la presse auboise l'extrême droite indiquait que Romilly était sa meilleure chance dans le département.

Au Conseil municipal le RN, qui siège depuis 2014, ne pourra pas beaucoup s'appuyer sur son bilan de l'actuelle mandature.



On retiendra deux choses de l'élu RN Jean Patrick Vernet : le vote en faveur de la vente du terrain au promoteur du multiplex et dans le mandat précédent l'agression raciste, en plein Conseil municipal, à l'égard de Fethi Cheikh, élu communiste. Aggression lui valant une condamnation par le tribunal correctionnel de Troyes confirmée par la cours d'appel de Reims.

Du côté de la députée Ranc on retiendra notamment ses votes à l'Assemblée nationale contre l'augmentation du SMIC, contre le rétablissement de l'impôt sur la fortune, d'une loi visant à réguler un peu l'installation des médecins pour faire reculer les déserts médicaux.

Une autre liste de gauche malgré le danger de la droite et du RN :

Une 5e liste est annoncée par Mickael Millet, personnage au parcours politique sinueux : un coup à gauche, un coup à droite, liste pilotée en sous-main par l'ex-responsable local de LFI, exclu de leur mouvement par le comité électoral pour des publications jugées antisémites. Une liste pour diviser à gauche, pas pour diriger la ville ni répondre aux attentes de la population.

À côté de cela, une liste de rassemblement à gauche, écologiste et citoyenne composée de membres du PCF, du PS, de Place Publique et Europe Écologie les Verts accompagnés par 70% de candidates et candidats n'appartenant à aucune formation politique sera conduite par Fethi Cheikh.

Cette liste entend mettre en œuvre une politique de rupture avec celle de l'actuelle municipalité de droite. Une politique où le citoyen romillon sera au cœur du projet de développement de la 2e ville du département, une politique ne laissant personne sur le bord du chemin.

Dans une ville aux petits salaires et petites retraites, où la précarité progresse d'année en année, comme nous le rappellent les associations caritatives et de solidarité, où le chômage y reste à un niveau très élevé avec un sentiment d'abandon très marqué, améliorer les conditions de vie de toutes et tous apparaît dans ces conditions essentielles pour la liste de rassemblement conduite par Fethi Cheikh pour mieux vivre à Romilly.

Municipales à Romilly

LE TROUPEAU DE BREBIS GALEUSES

Jordan Bardella a annoncé lors de ses vœux à la presse avoir demandé à la commission d'investiture de son parti d'être très ferme vis-à-vis des potentiels candidats tenant des propos racistes, homophobes ou antisémites...

PAR CERISE

Force est de constater que cette fermeté est très relative étant donné le nombre de candidats aux propos problématiques investis par le RN.

Dans l'Aube, nous sommes directement confrontés au problème, pire encore puisqu'un des candidats RN de Romilly n'a pas «*seulement*» eu des propos racistes, il a été condamné pour ceux-ci.

En effet Jean Patrick Vernet a été condamné pour injure raciste envers Fethi Cheikh en plein Conseil municipal.

La députée Ranc, désormais aussi tête de liste RN aux municipales à Romilly, a pourtant annoncé fièrement dans le journal local qu'en cas de victoire celui-ci serait son adjoint à la sécurité !

Les Romillonnes et Romillons vont certainement se sentir rassurés : un individu capable d'injure raciste envers un autre élu en plein Conseil municipal voilà une bien belle image de la ville et très «*sécuritaire*».

Le bruit des bottes n'est pas loin.

UNE VIEILLERIE CONSERVATRICE

À l'Académie des sciences morales et politiques, moins connue que sa grande sœur de l'Académie Française, se côtoient hommes politiques bien-pensants, milliardaires, ex-PDG et gestionnaires du capitalisme. Tout ce beau monde, ayant un âge à la date limite de conservation largement dépassée, n'a eu cesse de légitimer l'exploitation des travailleurs pour l'intérêt de quelques-uns. Vous avez dit morale ?

Sous la coupole, restant dans un entre-soi pour théoriser sur les pires pensées conservatrices et réactionnaires, ils forment un véritable nid de frelons asiatiques pour le peuple. Cet endroit qui devrait être un puits de sciences et de réflexions est devenu ces jours derniers une sorte de Puy du fou, se situant entre Ehpad et asile psychiatrique.

En effet, l'Académie a perdu un peu plus de sa superbe quand, après l'intronisation en grande pompe du propriétaire du groupe LVMH, Bernard Arnault, dans son bel habit vert, juste après un petit gueuleton avec le ministre des affaires étrangères, J-N Barrot, fut reçu l'un des théologiens du techno-fascisme et premier soutien financier de Trump, Peter Thiel. Une douche écossaise pour la France, pays des Lumières, qui déroule le tapis rouge à ce Peter Thiel co-fondateur de PayPal, milliardaire américain, conseiller influent de Trump, gérant de fonds de pension spéculatifs, libertarien, conservateur et fervent adversaire de la démocratie. Il fut invité, pour présenter ses «*théories*» anarcho-capitalistes visant à se débarrasser de la démocratie et gérer les États tels des entreprises, par Chantal Delsol, épouse de Charles Millon, ancien ministre de Jacques Chirac, qui se définit elle-même comme une «*anticommuniste primaire*». Je vous l'avais dit, un véritable nid de frelons.

L'OEIL DE GLEBE



LA DÉPÊCHE DE L'AUBE A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

JE M'ABONNE POUR UN AN

Nom - Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Mail : _____ Tél : _____

- Soutien : 40 € ou plus.** 52 numéros Version papier et numérique. Cette formule vous permet d'offrir un abonnement à une personne de votre choix (joindre ses coordonnées)
- 20 €** 52 numéros Version papier et numérique.

Date : _____ Signature _____

À retourner avec le règlement à :
La Dépêche de l'Aube, 22ter Avenue Anatole-France 10000 Troyes

www.aubeane.fr

Aubeane
MUTUELLE DE FRANCE

Votre mutuelle de proximité

100% HUMAIN
SOLIDARITE
ABSSENCE DE SÉLECTION
PAS D'ACTIONNAIRES
SANS LIMITE D'ÂGE

03 25 79 10 43

aubeane

TROYES 59 bd Bianqui
ROMILLY-SUR-SEINE 33 Rue Gornet Bovin
BAR-SUR-AUBE 157 Rue Nationale

IGNOBLE

Sur la chaîne de Vincent Bolloré aux orientations marquées à l'extrême droite et identitaire, Arno Klarsfeld, l'ancien avocat et conseiller a appelé à organiser des « rafles » contre les personnes en situation irrégulière (OQTF) sur le territoire français. Il est allé jusqu'à dire « Si on veut se séparer des OQTF, il faut organiser comme fait Trump avec ICE des sortes de grandes rafles, c'est-à-dire en essayant d'attraper le plus possible d'étrangers en situation irrégulière ».

En soutenant l'ICE, cette police des frontières, bras armé de Trump, aux agissements inhumains, violents et meurtriers, il est déjà inexcusable, mais il est d'autant plus impardonnable d'avoir utilisé le mot « rafle » qui reste lié avec celle si tristement célèbre du « Vel'd'Hiv », lorsque la police française sous les ordres de Vichy, arrêta les juifs Français, pour répondre aux exigences allemandes qui décidèrent d'étendre la « solution finale ». Le comble, c'est que certains membres de sa famille en furent victimes. Erreur de langage ? pas si certain que cela. Il n'en est pas à sa première frasque langagière, lui qui justifiait les tirs à balle réelle contre les manifestants lors du transfert de l'ambassade américaine (qui firent 59 morts).

Être le fils de Serge et de Beate Klarsfeld, les célèbres chasseurs de nazis, ne le dédouane pas pour autant de tous les propos indignes qu'il profère, suscitant l'indignation.

Il est loin le temps lorsqu'il était le représentant des « fils et filles de déportés juifs » au procès de Maurice Papon ou de celui qui provoquait Jean-Marie Le Pen, quand celui-ci déclarait que les furos crématrices n'étaient qu'un détail de l'histoire.

Depuis il a viré sa cuti, d'ailleurs ce doit être un penchant dans la famille, puisque son père Serge Klarsfeld, après avoir consacré sa vie à poursuivre avec acharnement les nazis, avait créé la surprise en opérant un revirement sans précédent, en apportant son soutien à Marine Le Pen dans son choix de voter pour le Rassemblement national plutôt qu'à gauche.

En se référant à ses extravagances politiques passées, rien ne peut nous étonner. Il fut à bonne école quand on sait que son mentor fut Nicolas Sarkozy et qu'il fut conseiller au sein du cabinet de son Premier ministre François Fillon, c'est tout dire...

Dans son rôle de conseiller d'État, il est soumis à des obligations déontologiques. Ce non-respect du droit de réserve peut justifier qu'une procédure disciplinaire soit engagée. Un collectif d'avocats, dans un courrier adressé au vice-président du Conseil d'État, a demandé une réaction forte.

Il encourt des sanctions, allant de l'avertissement à la radiation. C'est le moins que l'on puisse faire.

UPOP AUBE
Le Théâtre populaire de Champagne et l'UPOP Aube vous invitent
L'ÉTREINTE DU MONDE
Soirée poésie : « La poésie est invincible » (Abdelatif LÂABI)
ENTRÉE LIBRE
VENDREDI 20 FÉVRIER 20H
Bar Associatif « L'Expression Libre »
33 Avenue de Champagne Troyes

TROYES SAINT-JULIEN-LES-VILLAS
Les Mousquetaires
TOUS UNIS AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX
Intermarché

APRES 30 ANS DE GESTION BAROIN, ENFIN UNE ALTERNATIVE ?

À Troyes, les élections municipales de mars 2026 s'annoncent comme un moment politique intense. Après trente années de gestion municipale menée par François Baroin et la droite locale, la ville voit émerger une pluralité de listes : reste à savoir si elles répondront aux attentes des Troyennes et Troyens.

PAR CAMILLE LAINÉ

Guerre d'égo à droite

Le maire sortant, François Baroin, est de nouveau annoncé candidat. Son équipe met en avant l'expérience acquise depuis 1995 et une politique de continuité, dans un contexte pourtant marqué par de fortes inégalités sociales, des quartiers populaires en difficulté et des enjeux environnementaux de plus en plus pressants. À droite, une autre liste, Troyes au Cœur, conduite par Olivier Richard, se positionne comme une alternative interne au camp conservateur, revendiquant une approche plus centrée sur la proximité et la gestion locale.

Plusieurs candidatures se réclament par ailleurs d'un positionnement « hors partis » ou trans-partisan, à l'image de listes, pourtant présentées comme divers-centre ou divers-droite, qui affirment vouloir dépasser les clivages traditionnels sans pour autant remettre en cause les logiques libérales à l'œuvre depuis des décennies dans la ville.

À l'extrême droite, le Rassemblement national présente également une liste, elle sera menée par Pierre Brochet, confirmant une stratégie d'implantation locale qui appelle la plus grande vigilance face aux discours de repli, de division et de stigmatisation.

La gauche divisée

La France insoumise a fait le choix de présenter une liste autonome, affirmant ses orientations nationales sur le terrain municipal. Cela malgré la présence d'un collectif de gauche et de rassem-



blement citoyen qui avait déjà annoncé sa volonté de présenter une liste. Mais la stratégie nationale de LFI n'est pas de rassembler à gauche, mais d'en devenir hégémonique.

Dans ce contexte, la liste Troyes avec Briot se distingue par sa démarche de rassemblement à gauche, ouverte aux citoyennes et citoyens, aux forces politiques progressistes, aux syndicalistes et aux acteurs du monde associatif.

Portée par Charline Briot, cette initiative met en avant la justice sociale, le renforcement des services publics locaux, la transition écologique, la démocratie participative et la solidarité entre les quartiers. Sans se limiter à une addition d'étiquettes, cette démarche cherche à construire un projet municipal partagé, en opposition avec les politiques d'austérité locales et attentif aux besoins concrets de la population troyenne : logement, mobilités, accès aux droits, culture, emploi et égalité. Ces élections municipales se dérouleront dans un contexte national et local exigeant. Elles constituent un moment démocratique essentiel pour débattre du bilan, des orientations et des choix à faire pour Troyes dans les années à venir.

Un choix que les Troyennes et Troyens prendront, on l'espère, avec brio !

Romilly-sur-Seine

NON MONSIEUR VUILLEMIN, CE N'EST PAS LA PLACE ROUGE MAIS LA « PLACE DES MARTYRS POUR LA LIBÉRATION »

Dans sa déclaration de candidature pour les municipales 2026, le maire actuel, Éric Vuillemin nous parle de nouveau de la « Place Rouge ».

Fidèle à lui-même, anti-communiste patenté et pathétique, il revisionne l'histoire de Romilly à sa guise, jusqu'au déshonneur. En effet, c'est le 12 juin 1945, sitôt la Libération, que le Conseil municipal de l'époque, décide de donner à cette place le nom « Place des Martyrs pour la Libération » honorant ainsi tous ceux qui ont donné leur vie pour que nous soyons libres.

Depuis, cette place, plus communément appelée Place des Martyrs, a toujours gardé son nom. Personne, sous les différentes municipalités, n'a osé débaptiser cette place symbolique.

Éric Vuillemin, en distillant petit à petit le poison du mensonge répété, veut faire disparaître de la mémoire collective, l'histoire réelle de notre ville et les actes honorables de ses habitants... Honte à lui !

GINETTE TRICHÉ

ANNONCES LÉGALES

CIBLEINVEST
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège social et de liquidation :
46 Rue de la Paix 10000 TROYES
441 422 953 RCS TROYES

L'AG réunie le 06 Novembre 2025 au 46 rue de la Paix 10000 TROYES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Annick ANTUNEZ, demeurant 9 rue Vanderbach 10000 TROYES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

Aux termes d'une décision en date du 28/11/2025, l'associé unique de la société AMD BAT, SARL au capital de 2 000 €, ayant son siège social 4 rue Jules Cuisin - 10440 LA RIVIERE DE CORPS, RCS TROYES 933 286 270, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Le Gérant



Suivant acte reçu par Maître Frank KOSMAC, le 16 janvier 2026, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Aube, le 26 janvier 2026, référence 2026N75, Monsieur Eric TERRILLON, demeurant à SAINT POUANGE (10120), 21 Rue du Pont à la Bergère, Chez Mme SANTIER, faisant l'objet d'une immatriculation au Registre Spécial des Agents Commerciaux de TROYES sous le numéro 811 479 765, A cédé à Madame Nathalie JACUS née PREDIERI, demeurant à ROSIÈRES PRES TROYES (10430), 15 Rue Berthelin de Rosières, faisant l'objet d'une immatriculation au Registre Spécial des Agents Commerciaux de TROYES sous le numéro 401 917 497, Le fonds de commerce composé de la clientèle attachée à l'activité d'organisation commerciale et mise en relation d'affaires professionnelles ; « Propertips by IAD », exploité à TROYES (10000), 18 rue Rose Benoit. Moyennant le prix de 25.000,00 €. Entrée en jouissance le 16 janvier 2026. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Frank KOSMAC, notaire à BAR SUR SEINE (10110), 9 faubourg de Bourgogne, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion. Maître Frank KOSMAC.

UPOP
CONFÉRENCE
LE FÉMINISME AVEC MARX
Mardi 24 février 18H30 par Saliha BOUSSEDR
Docteure en philosophie
ENTRÉE LIBRE - MAISON DU PATRIMOINE, SAINT JULIEN LES VILLAS
UPOP Université Populaire